

ORDRE DU JOUR

SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL

Le mardi, 25 mars 2025 à 18h30

- 1. Ouverture de la séance
- 2. Adoption de l'ordre du jour
- 3. <u>Retour sur les résolutions et règlements non approuvés par le maire</u>
- 4. Retour sur la période de questions de la dernière séance et période de questions
- 5. Procès-verbaux
 - 5.1 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal tenue le 25 février 2025
- 6. Administration générale, greffe, affaires juridiques
 - 6.1 Dépôt du rapport d'activités du trésorier d'élection et frais de recherche et de soutien aux conseillers pour l'année 2024;
 - 6.2 Appui à la Ville de Blainville dans le dossier Stablex;
 - 6.3 Adhésion au « Réseau intersectoriel francophone pour les objectifs de développement durable »;
 - 6.4 Autorisation d'intervention à l'acte de vente à intervenir entre GESTION HOLDCREST INC. et IMMEUBLES MAVAL INC. relativement au lot 3 421 509 du cadastre du Québec;
 - 6.5 Campagne de sensibilisation visant l'économie d'eau potable en collaboration avec les municipalités de la MRC du Haut-Richelieu;
 - 6.6 Signature d'une entente intermunicipale relativement à un partenariat avec l'Université du Québec à Trois-Rivières pour les services d'un chercheur au postdoctorat pour la création d'outils en lien avec les normes BNQ 21000;

- 6.7 Résolution modifiant la résolution CM-20230711-6.1 concernant l'adoption d'un moratoire;
- 6.8 Signature d'un protocole d'entente visant une contribution financière au « Fonds Productivité et Automatisation » pour l'achat d'équipements servant à l'automatisation, la production et la pratique numérique des entreprises de Saint-Jean-sur-Richelieu:

7. <u>Finances municipales</u>

7.1 Ratification des listes des comptes à payer et d'opérations bancaires

8. Ressources humaines

- 8.1 Adoption du nouvel organigramme du Service des technologies de l'information;
- 8.2 Nomination de madame Marie-Anne Claveau au poste de « Directeur adjoint » au Service des technologies de l'information;
- 8.3 Embauche au poste de « Chef de division Architecture de solutions numériques et géomatique » au Service des technologies de l'information;

9. Culture, développement social et loisir

- 9.1 Signature d'un protocole d'entente avec la Chambre de commerce et de l'industrie du Haut-Richelieu pour la tenue des évènements de la « Fête du Canada » et de la « Boom Déry »;
- 9.2 Signature d'un addenda à l'entente avec la « Coopérative de solidarité artistique et culturelle du Haut-Richelieu Art[o] »;
- 9.3 Entérinement de l'entente et signature d'un avenant à la convention d'aide financière relativement au « Programme Aide aux initiatives de partenariat 2023-2024 » du ministère de la Culture et des Communications;
- 9.4 Signature d'un protocole d'entente avec l'organisme « SPEC du Haut-Richelieu » pour l'organisation de l'événement « Mon vieux Saint-Jean la nuit »:

10. Approvisionnements

10.1 Octroi des contrats suivants :

10.1.1	SA-24-LOI-0277	Appel d'offres public - SA-24-LOI-0277 – Fourniture et livraison d'équipements de jeux pour les parcs Georges-Tremblay et Eugène-Ouimet;
10.1.2	SA-24-LOI-0280	Appel d'offres public - SA-24-LOI-0280 – Location de toilettes chimiques pour différents parcs de la Ville;
10.1.3	SA-24-INF-0172	Appel d'offres public - SA-24-INF-0172 – Services professionnels – Surveillance - Séparation du réseau d'égout et réfection des infrastructures de la 7 ^e Avenue et la rue Riendeau;

10.1.4 SA-24-POL-0292 Appel d'offres public - SA-24-POL-0292 -

Fourniture et livraison d'afficheurs de vitesse et panneaux de signalisation

piétons;

10.1.5 SA-25-LOI-0049 Octroi de contrat gré à gré –

SA-25-LOI-0049 - Service de création de

vidéos d'animation inspirées de personnages historiques de la région;

10.2 Dépôt du rapport annuel 2024 sur l'application du règlement relatif à la gestion contractuelle;

11. Toponymie et circulation

11.1 Signature d'un avenant à l'entente avec le ministère des Transports et de la Mobilité durable relatif à la correction et à l'amélioration de divers éléments sur la Route 219:

12. Services techniques

- - -

13. <u>Sécurité publique</u>

13.1 Signature d'une entente avec l'organisme « Justice alternative du Haut-Richelieu » - Projet Dégraf – 2025;

14. Urbanisme

14.1 Étude et décision relatives à diverses demandes de dérogation mineure

14.1.1 DDM-2025-5001 Immeuble situé au 4, rue des Cascades Autoriser l'agrandissement d'un bâtiment accessoire de type garage isolé dont la superficie excède de 17,1 mètres carrés la superficie maximale prescrite à

115 mètres carrés;

14.1.2 DDM-2023-0254 Immeuble situé au 170, rue Montcalm -

Autoriser un nombre de cases de stationnement inférieur à la valeur

minimale exigée;

14.1.3 DDM-2025-5011 Immeuble situé au 725, boulevard du

Séminaire Nord - Autoriser deux

enseignes dérogatoires;

14.1.4 DDM-2024-5242 Immeuble situé au

148, rue Jacques-Cartier Nord -Autoriser la rénovation du bâtiment principal, la modification des ouvertures et la construction d'un escalier et d'une rampe pour l'accessibilité universelle;

14.2 Étude et décision relatives à diverses demandes d'usage conditionnel

- - -

- 14.3 Étude et décision relatives à divers plans d'implantation et d'intégration architecturale
 - 14.3.1 Divers plans d'implantation et d'intégration architecturale

1) PIA-2025-5013 Immeuble situé au 37, rue Saint-Jacques -Autoriser l'installation d'une enseigne projetante, en aluminium blanc d'une superficie de 0,75 mètre

carré:

2) PIA-2025-5018 Immeuble situé au

> 196-220, rue Saint-Louis -Autoriser l'ajout de deux nouvelles enseignes

murales:

3) PIA-2025-5015 Immeuble situé au

17, rue Grégoire - Autoriser

la construction d'une nouvelle habitation trifamiliale d'inspiration Boomtown ainsi que

l'aménagement du terrain;

- 14.3.2 PIA-2025-5014 - Immeuble situé au 5, rue du Royal-22e-Régiment -Autoriser une opération cadastrale visant à regrouper les lots 4 260 395 et 4 260 396 du cadastre du Québec en un seul lot et autoriser la construction d'une habitation mixte comprenant 55 logements, un établissement commercial de coin, ainsi que les aménagements de terrain;
- 14.3.3 PIA-2019-4491 (retour) – Immeuble situé au 148, rue Jacques-Cartier Nord - Autoriser la rénovation du bâtiment principal, la modification des ouvertures et la construction d'un escalier et d'une rampe pour l'accessibilité universelle:
- 14.4 Avis de motion et adoption du projet des règlements suivants :

14.4.1 <u>Règlement nº 2212</u>

« Règlement concernant l'imposition d'une contribution destinée à financer tout ou partie de dépenses liées à l'ajout, l'agrandissement ou la modification d'infrastructures ou d'équipements municipaux ».

14.4.2 Règlement nº 2329

« Règlement remplaçant le chapitre V relatif à la compensation pour fins de parcs, terrains de jeux et espaces naturels du règlement de lotissement n° 0652 ».

14.4.3 <u>Règlement nº 2331</u>

- « Règlement modifiant le règlement de lotissement n° 0652 et ses amendements, ainsi que le règlement de permis et certificats nº 0654 et ses amendements, dans le but de :
 - Arrimer l'article 16 du règlement de lotissement nº 0652 au règlement nº 2329 remplaçant le Chapitre V relatif à la

compensation pour fins de parcs, terrains de jeux et espaces naturels;

- Préciser que l'article 29 du règlement de lotissement nº 0652 s'applique sous réserve de l'article 28;
- Abroger le chapitre V du règlement de lotissement nº 0652;
- Abroger l'annexe A du règlement de lotissement nº 0652;
- Ajouter deux règlements à la liste des règlements administrés et appliqués par le fonctionnaire désigné;
- Préciser les conditions et les délais de délivrance des permis de lotissement et de constructions assujettis à diverses redevances et contributions, prévus au règlement de permis et certificats n° 0654 ».
- 14.5 Avis de motion et adoption du premier projet des règlements suivants :

- - -

- 14.6 Adoption du second projet des règlements suivants :
 - 14.6.1 Règlement nº 2351

« Règlement modifiant le règlement de zonage n° 0651 et ses amendements, dans le but d'agrandir la zone H-3570 à même les zones C-3047 et C-3506 et modifier la grille des usages et des normes de la zone H-3570 de manière à y permettre la classe d'usage multifamiliale de 40 à 120 logements, les projets intégrés et diverses normes relatives à la classe multifamiliale.

La zone H-3570 est située près de l'intersection de la rue Provost et du boulevard d'Iberville ».

14.7 Adoption du premier projet des résolutions suivantes :

- - -

14.8 Adoption du second projet des résolutions suivantes :

- - -

14.9 Adoption des PPCMOI suivants :

- - -

14.10 Étude et décision relatives à une demande d'approbation de développement

- - -

14.11 Appui à une demande d'autorisation à la Commission de protection du territoire agricole du Québec

- - -

14.12 Étude et décision relatives à une demande de modification aux règlements d'urbanisme :

- - -

14.13 Adoption du projet de résolution (super pouvoir)

- - -

14.14 Adoption de la résolution

- - -

- 14.15 Établissement du mode de versement de la compensation pour fins de parcs, terrains de jeux et espaces naturels pour une opération cadastrale;
- 14.16 Planification des besoins d'espaces 2026-2036 Centre de services scolaire des Hautes-Rivières;

15. Transport et mobilité urbaine

- 15.1 Gratuité du transport en commun régulier (zone 1) pour les personnes à mobilité réduite et les aînés de 65 ans et plus avec accompagnateur;
- 15.2 Gratuité du service d'autobus, taxibus et du transport adapté dans la zone 1 pour différents événements;
- 15.3 Dépôt d'une demande d'aide financière pour le financement du transport collectif Exercices financiers 2025-2026 à 2028-2029;

16. Avis de motion

16.1 <u>Règlement nº 2327</u>

« Règlement autorisant le paiement d'honoraires professionnels pour la confection de plans et devis pour réaliser des travaux correctifs au poste de pompage Lefort (PP161) et des travaux de réfection des infrastructures municipales des rues Latour et Jean-de-Brébeuf, décrétant une dépense de 629 000 \$ et un emprunt à cette fin ».

16.2 Règlement nº 2343

« Règlement décrétant la création d'un programme d'aide financière pour la mise aux normes des installations septiques des résidences isolées (Écoprêt) et abrogeant le règlement n°1802 ».

16.3 Règlement nº 2344

« Règlement autorisant la réalisation de travaux de réfection de chaussées, et de trottoirs dans diverses rues de la Ville, incluant la réalisation de forages géotechniques, décrétant une dépense de 9 450 000 \$ et un emprunt d'au plus 5 950 000 \$ à cette fin ».

16.4 <u>Règlement nº 2345</u>

« Règlement autorisant des travaux de pavage de la rue Ginette, décrétant une dépense de 273 000 \$ et un emprunt à cette fin ».

16.5 Règlement nº 2353

« Règlement sur les compteurs d'eau et abrogeant le règlement n° 0286 et ses amendements ».

16.6 <u>Règlement nº 2354</u>

« Règlement autorisant l'exécution de travaux de réfection des infrastructures municipales de la 8^e Avenue, entre la rue Louis-H. Lafontaine et le boulevard d'Iberville, décrétant une dépense de 1 382 000 \$ et un emprunt à cette fin ».

16.7 <u>Règlement nº 2358</u>

« Règlement modifiant le règlement n° 2293 relatif au contrôle intérimaire de la Ville de Saint-Jean-sur-Richelieu ».

17. Règlements

17.1 <u>Règlement nº 2348</u>

« Règlement modifiant le règlement n° 1760 relatif à la tarification dans le but d'y apporter des modifications quant aux tarifs ».

17.2 Règlement nº 2352

« Règlement modifiant le règlement n° 0945 sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale (P.I.I.A.), et ses amendements, dans le but d'assujettir la zone « H-3570 » au secteur de PIIA « projets intégrés résidentiels ».

La zone H-3570 est située près de l'intersection de la rue Provost et du boulevard d'Iberville ».

18. Correspondance et dépôt de documents au conseil municipal

- 18.1 Procès-verbal de la séance extraordinaire du comité exécutif tenue le 12 février 2025 et du procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 13 février 2025:
- 18.2 Registre cumulatif des achats au 31 janvier 2025 (remplace celui déposé à la séance du 25 février 2025).

19. <u>Période de questions et de communications des membres du</u> conseil municipal au public

20. Levée de la séance